

COMMUNE D'AGNOS : économies d'énergies

La Commune d'AGNOS souhaite postuler au concept qu'est le territoire à énergies positives (TEPOS).

En effet depuis près de 15 ans, le Conseil Municipal a mis en place une série d'actions pour promouvoir l'autonomie énergétique de son territoire, en, tenant compte du contexte des énergies qui sont liées à la politique nationale.

Eclairage Public

- Avec l'aide du Syndicat d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques(SDEPA) l'éclairage public a été refait et passé au sodium sur une partie du village.
- Depuis 15 ans (2002) nous avons entrepris de couper l'éclairage public, pendant 5 heures, au moyen d'horloges. Les travaux réalisés par l'entreprise BERNASQUE d'Agnos, nous ont permis d'économiser la moitié de notre consommation électrique. La grande majorité des habitants informés par réunion de quartier et le bulletin municipal ont soutenu cette initiative.



Ecole Panneaux photovoltaïque sur le toit de l'Ecole

- En 2007 nous avons installé sur le toit de l'école d'AGNOS des panneaux photovoltaïques (photo n°2). L'Entreprise LAFOURCADE de TARBES a profité de cet exemple pour réaliser d'autres chantiers sur des écoles du département pérennisant de ce fait ses emplois. Dans leur pédagogie certains enseignants ont fait calculer mensuellement par les enfants les économies dues à cette réalisation. Cet investissement pédagogique des enseignants a eu un impact très positif sur les parents-élèves propriétaire sur Agnos et actuellement une de 100 maisons du village ont des panneaux sur le toit. La vitrine communale a bien fonctionné.

De plus à l'école nous avons aussi réalisé un chauffage central à gaz à économie d'énergie pour remplacer les radiateurs muraux énergivores. L'entreprise ARANGOIS d'AGNOS a réalisé ces travaux.

En 2014 pour continuer ces investissements très intéressants, nous avons entrepris des travaux de réhabilitation de l'école avec l'isolation extérieure du bâtiment et des deux logements de fonction.

Les économies constatées sont à la hauteur de l'investissement : en moins de cinq ans, l'amortissement en sera fait.

Enfin, nous avons complété ces réalisations par une salle de motricité à ossature bois et murs en paille avec récupération de l'eau pour alimenter les WC de l'école, et toit végétalisé (photo n° 6) : Innovation, économies confort acoustique ont été constatés immédiatement. 410 000 € ont été investis pour mener à bien ces réalisations : réhabilitation de l'école et salle de motricité (photos n° 4 et 5)

La Centrale photovoltaïque

Depuis près de 6 ans, un projet de centrale photovoltaïque de 13ha a muri au sein des séances successives du Conseil municipal.

La création de notre PLU en accord avec le SCOTT de l'EPCI a inclu un zonage NVP pour ce projet. La proposition a été acceptée par les habitants tant au niveau des interventions, que lors de l'enquête publique du PLU ainsi que pour notre profession de foi lors des dernières élections municipales. La population a été associée parallèlement dans des réunions de quartiers, informée trimestriellement par le bulletin municipal ainsi que par des articles de la presse locale (photo n° 1).

Notre budget étriqué de petite commune de 1000 habitants ne pouvant supporter l'investissement de trackers supportant panneaux solaires sur 13ha, le conseil municipal a fait appel par consultation a des entreprises privées. Quatre entreprises ont soumissionné. La commune par bail emphytéotique loue les terrains non agricoles à l'entreprise SOLAIR DIRECT. Un accord avec un berger voisin, Monsieur Jean Louis LABORDE BOY, très intéressé permet, de conserver une activité agricole pour le paquage de son troupeau sous les trackers.

Ces objectifs intéressants, les rencontres avec les responsables de l'entreprise, la présence proche des réseaux électriques donnent une capacité optimale à cette zone donc à ce projet.

Le permis de construire de ce parc solaire a été déposé le 30/12/2016 et je presse Madame La Sous-Préfète afin que l'enquête publique soit diligentée dans de brefs délais.

✓

Le Lotissement Bioclimatique.

Nous avons créé un lotissement bio climatique communal de 22 lots avec son cahier des charges spécifiques basé sur les économies d'énergies : chauffe-eau solaire obligatoire, isolation thermique maximale par l'extérieur, matériaux spécifiques et récupération d'eau de pluie pour les WC et machine à laver, arrosage etc....

De nombreuses visites de chantier pour sa voirie spécifique, montre encore une fois que la vitrine d'actions publiques communale amène sur le village une dynamique en marche. (Photo n° 3)

Parallèlement, je ne dois pas passer sous silence les actions mutualisées au sein de l'EPCI du Piémont Oloronais et des Vallées, traitant des ordures ménagères, de la gestion des cours d'eau etc....

Les actions ponctuelles phares d'économie d'énergie décrites ci-dessus doivent s'inscrire dans une démarche globale que notre politique communale a mis en place depuis des années.

Le listing des réalisations effectuées est joint en annexe ci-dessus.



En fonction de ces actions j'ai l'honneur de solliciter l'inscription de notre commune au concept des territoires à énergies positives à but de subventionnement.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE :

A. BERNOS